

De Vallouise au Pré de la Chaumette par le col de l'Aup Martin (étape du GR 54) CC du Pays des Ecrins - Vallouise-Pelvoux







Le refuge du Pré de la Chaumette (Marc Corail - PNE)

ATTENTION. Suite aux crues de juin , de gros dégâts ont eu lieu sur le bord de l'onde après Vallouise. A partir du Vallouise, continuer sur la route jusqu'au Villard puis toujours sur la route jusqu'au parking d'Entre les Aygues.

Cette journée est la grande étape du GR 54, avec le point culminant du circuit : le redouté Col de l'Aup Martin et la descente sur le haut Champoléon.

On quitte la douce Vallouise en longeant le torrent de l'Onde. Une vallée préservée qui débouche sur les alpages à la confluence des torrents : Entre-les-Aygues, entre les eaux. Puis au fur et à mesure de la montée, le paysage se fait plus austère. Le col de l'Aup Martin se dresse noir de schiste comme une barrière infranchissable. Enfin, la descente raide sur le Pré de la Chaumette à aborder avec prudence, fait de cette étape, l'un des grands moments de cette aventure autour des Ecrins.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée: 9 h

Longueur: 24.3 km

Dénivelé positif: 1668 m

Difficulté: Difficile

Type: Étape

Thèmes: Faune, Flore et forêt,

Pastoralisme

Itinéraire

Départ : La Vallouise

Arrivée : Le Pré de la Chaumette,

Champoléon **Balisage**: **□** GR

Communes: 1. Vallouise-Pelvoux

2. L'Argentière-la-Bessée

3. Champoléon

Profil altimétrique

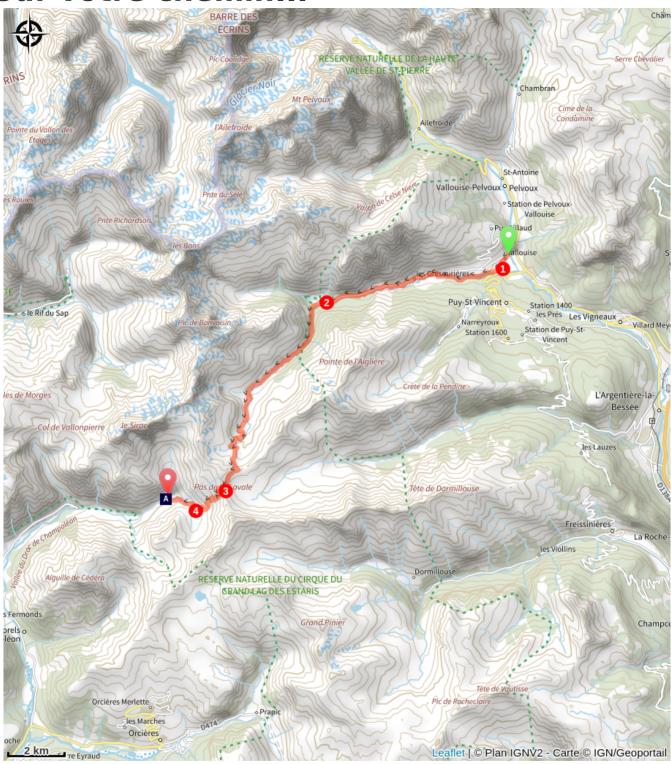


Altitude min 1161 m Altitude max 2758 m

De la place de la Fontaine à Vallouise (1 170 m), prendre la « Route Dessous Ville » (de la fontaine, en étant face à l'église, deuxième rue à gauche).

- 1. Prendre à droite le "Chemin de la Pissette" et atteindre le Pont des Fontaines (1 185 m). Franchir le torrent de l'Onde et le suivre en rive droite jusqu'au Pont des Places (1 237 m). Le GR suit maintenant la route, passe devant Notre-Dame de Béassac jusqu'au parking d'Entre-les-Aygues (1 604 m). C'est le terminus de la route, tout au fond de la vallée de l'Onde à la confluence des torrents de La Selle et des Bans.
- 2. Emprunter le sentier de gauche. Il traverse le torrent de l'Onde sur la passerelle, direction « col de l'Aup Martin ». Suivre les cairns dans le lit de l'Onde pour rejoindre le sentier qui suit le torrent de la Selle jusqu'à la cabane pastorale de Jas Lacroix (1 946 m) que jouxte un abri pour les randonneurs du GR54. Continuer sur le sentier qui se faufile vers le fond du vallon, passe un ressaut près d'une belle cascade puis longe l'adret en balcon, parfois entre de grands murs de pierres, jusqu'à la zone de schistes au pied du col de l'Aup Martin. Les marques montent dans de gros éboulis rocheux et la dernière partie du passage est la plus délicate car le sentier disparaît. Les derniers 100 mètres se font avec la main en amont posée au sol pour franchir enfin le col de l'Aup Martin (2761m). Traverser à flanc de montagne sous le pic de la Cavale, passer un éperon rocheux et atteindre le Pas de la Cavale (2 735 m).
- 3. Descendre par un sentier bien tracé qui franchit des barres rocheuses puis plusieurs ruisseaux avant d'atteindre le plateau de Rognoux (2 070 m).
- 4. A la cabane de Rougnoux, laisser sur la gauche le sentier qui mène au col du Cheval de Bois. Franchir la passerelle sur le torrent du Rognoux et atteindre le Pré de la Chaumette (1 790 m).

Sur votre chemin...



Fontaine (A)

Toutes les infos pratiques



Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une **réglementation** qu'il est nécessaire de connaître pour préparer son séjour.



Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone!

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Bouquetin des Alpes

Période de sensibilité : Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins

Julien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Zone de présence du Bouquetin des Alpes

En période de mise bas et d'élevage des jeunes (juin à septembre) les bouquetins peuvent être très sensible au dérangement notamment en cas de survol à basse

altitude. Dans leur fuite les risques d'accidents sont multipliés. Merci de rester à bonne distance et d'éviter le survol de la zone.

Attention en zone cœur du Parc National des Écrins une réglementation spécifique aux sports de nature s'applique : https://www.ecrins-parcnational.fr/thematique/sports-de-nature

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins Iulien Charron

julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2320m.

Source



Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre chemin...



Fontaine (A)

Fontaine à disposition juste devant le refuge du Pré de la Chaumette.

Crédit photo : CDRP05